

MUNICIPALITÉ DE ST-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
SESSION ORDINAIRE
TENUE LE LUNDI 02 NOVEMBRE 2015

SESSION ORDINAIRE du conseil de la Municipalité de St-Pierre de la Rivière du sud tenu à la Mairie **Lundi le 02 NOVEMBRE 2015 à 20:00 heures** à laquelle assemblée sont présents :

Les élus suivants :

- **Monsieur Alain Fortier Maire**

- **Madame Marie Claude Fortin**
- **Monsieur Christian Collin**
- **Monsieur Daniel Dionne**
- **Madame Francine Hamel**
- **Monsieur Claude Fiset**
- **Madame Annie Vézina**

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Alain Fortier Maire.

Est aussi présente, Karine Lachance Dir, gén. Secrétaire-trésorière.

Ouverture de l'assemblée

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle et constate le quorum

15-11-136 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIE-CLAUDE FORTIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN COLLIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié avec varia ouvert jusqu'à la fin.

Adopté

15-11-137 Adoption des procès-verbaux

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL DIONNE
APPUYÉ PAR MADAME FRANCINE HAMEL
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

Que les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le Lundi 05 Octobre 2015, soit adopté après présentation par la directrice générale, secrétaire trésorière;

Adopté

CORRESPONDANCE

RAPPORTS ET COMITÉS

TRÉSORERIE

15-11-138 Présentation des comptes

Je soussigné certifie par la présente qu'il y a des fonds de disponibles pour les fins pour lesquelles le Conseil projette les dépenses ci-après décrites.

Karine Lachance Dir, gén. Secrétaire-trésorière.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CLAUDE Fiset
APPUYÉ PAR MADAME ANNIE VÉZINA
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

Que le Conseil approuve le paiement des factures dont les déboursés sont pour un total de : 44,473.47\$ et dont l'énumération suit :

les références	CPF1500892 à CPF1500992
les chèques	C 1500331 à C 1500366
les chèques manuel	M 1500036 à M 1500036
Paiement Accès-D	L15000189 à L 1500208

Adopté

15-11-139 Annulation de la Résolution 15-10-134 Vente du camion Ford LN600

CONSIDÉRANT que M. Bernard retire son offre, puisque les réparations à effectuer occasionnent une interdiction de circuler sur la voie publique par la SAAQ.

En conséquence :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIE-CLAUDE FORTIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN COLLIN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

Que la municipalité de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud accepte que l'offre de M. Bernard soit retiré.

Adopté.

15-11-140 Demande de dérogation mineur Steeve Lachance

CONSIDÉRANT que le propriétaire demande une autorisation visant à permettre la construction d'un bâtiment en cour arrière d'une superficie de 133,78 mètre carré, alors que la norme autorise 55 mètre carré;

CONSIDÉRANT l'avis et les recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme;

En conséquence :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ANNIE VÉZINA
APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL DIONNE
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

Que la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud; accorde à Steeve Lachance la dérogation permettant la construction d'un bâtiment en cour arrière d'une superficie de 133.78 mètres carré, alors que la norme autorise 55 mètres carré, selon les conditions suivantes :

- la construction sera entièrement complétée d'ici un an ;
- que les équipements et matériaux reliés aux opérations commerciales soient entreposés dans le nouveau bâtiment ;
- que le garage attaché à la résidence ne serve qu'à des fins domestiques.

Que le préambule fait partie intégrante de la résolution.

Adopté.

15-11-141 Demande d'une marge de crédit temporaire

CONSIDÉRANT que les travaux du Rang Coteau Sud Est était prévu en 2016, mais que les conditions pour l'obtention d'une subvention ont devancés ces travaux à l'automne 2015;

CONSIDÉRANT que plusieurs dépenses courantes sont payables en novembre et décembre;

En conséquence :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FRANCINE HAMEL
APPUYÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN COLLIN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la municipalité de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud demande une marge de crédit temporaire de 300,000.00\$ pour le paiement des travaux du Rang Coteau Sud et qu'elle soit fermée lorsque le dépôt des subventions soit fait.

QUE la municipalité de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud autorise Monsieur le maire Alain Fortier et madame Karine Lachance directrice générale à signer tous les documents nécessaires.

Adopté

15-11-142 Résolution demande de paiement de subvention pour l'amélioration du réseau routier

CONSIDÉRANT que la municipalité s'est vu accordé une subvention de 150 000.\$ pour des travaux de voirie sur le Rang Coteau Sud;

En conséquence :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CLAUDE Fiset
APPUYÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN COLLIN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 150 000\$, conformément aux stipulations du ministère des Transports".

Que les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas "objet d'une autre subvention".

Adopté

15-11-143 Rapport du Maire sur la situation financière

RAPPORT DU MAIRE SUR LA
SITUATION FINANCIÈRE
(Article 955 Code Municipal)

ÉTATS FINANCIERS 2014 :

Au cours de l'année financière 2014, tel que rapporté au bilan préparé par le bureau de comptables chargé de la vérification :

Les recettes et affectations ont été de : 1 409 267,00\$
Les déboursés ont été de: 1 332 973,00\$

Le surplus accumulé en fin d'exercice : 37 915,00\$
Le fond de roulement : 33 336,00\$

RÉMUNÉRATION ANNUELLE DES ÉLUS POUR 2015

Maire	Salaire :	7 636,20\$	Allocation de dépenses :	3 817,84\$
Maire	MRC	1 421,41\$	MRC	732,82\$
Maire	COMITÉ	710,73\$	MRC	366,40\$
Conseillers	Salaire :	2 545,44\$	Allocation et dépenses :	1 272,60\$
Conseillères				

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE EN COURS 2015

VOIRIE

La municipalité a investi une somme d'un peu moins de 50 000\$ en asphalte pour l'entretien. De plus, une subvention de 150 000,00\$ a été accordée par le Député Norbert Morin pour des travaux de voirie sur le Rang coteau Sud Est.

Aussi, plusieurs travaux ont été fait dans la Route de St-Pierre dont, le passage de la niveleuse (grader) aussi souvent que possible, la pose de revêtement en asphalte recyclé (résidu de planage) sur un peu plus d'un kilomètre et des tests de drainage ont été fait dans une pente qui été problématique un peu plus loin dans la route.

Et finalement, dans le cadre du programme de remboursement de la taxe d'accise sur l'essence des travaux d'élargissement d'une section du Rang Nord, de pavage sur la rue principale et sur le rang coteau Sud ont été effectués.

AQUEDUC ET ÉGOUTS

Aucune immobilisation en cours d'année.

ÉQUIPEMENT

Acquisition d'une remorque pour le service d'aqueduc afin de remplacer le camion.

CONTRATS ET ACQUISITIONS DE PLUS DE 25 000,00\$

Jacques & Raynald Morin inc.	Asphalte	34 246,50\$
Construction BML	Voirie Rang Nord	202 019,11\$
Construction BML	Voirie Rue Principale	132 530,76\$
Construction BML	Voirie Rang Coteau Sud	295 778,32\$

LOISIRS

Grâce à un excellent travaille des employés municipaux, les fuites de la piscine ont pu être colmatées.

CULTURE

En Juin Le Grand Défi Pierre Lavoie passait dans notre région, et grâce à la grande participation de la population, nous avons des chances de remporter le prix de la ville la plus accueillante.

Deux jours d'activités ont eu lieu en août dans le cadre de la Fête de la Famille. Depuis l'an dernier, le tournoi de balle a été intégré à ces journées, ce qui nous amène une hausse de l'achalandage. De plus, lors de cette activité, le départ à la retraite de Notre DG, Georges a été souligné ainsi que les nouveaux arrivants dans la municipalité.

Un projet Pacte rural a permis à la coopérative Chez Philo de se refaire une beauté et d'apporter des améliorations pour le travail caché des employés et des administrateurs.

PRÉVISIONS POUR 2016

Pour la voirie, puisque plusieurs investissements majeurs ont été apportés en 2015, les dépenses de voirie seront beaucoup plus modérées. Toutefois, le remplacement du ponceau sur le Ruisseau de la Blague (Rang coteau Sud est) devrait être complété.

La municipalité prévoit regarder pour un projet de développement domiciliaire près du village.

Vous avez des attentes, des opinions, autant positive que négative, à émettre je compte sur votre collaboration pour me les transmettre, ainsi je pourrai voir ce que l'on peut faire pour y répondre.

Alain Fortier, maire
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIE-CLAUDE FORTIN
APPUYÉ PAR MADAME ANNIE VÉZINA
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

PÉRIODE DE QUESTIONS

15-11-144 Levée de l'assemblée

A : 20h33

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN COLLIN
APPUYÉ PAR MADAME MARIE-CLAUDE FORTIN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée.

Adopté

Alain Fortier Maire

Karine Lachance Dir, gén. Sec-très.